



StreamWIDE

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



StreamWIDE

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société StreamWIDE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société StreamWIDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable exposé dans la note 2.1 de l'annexe des comptes annuels qui expose les incidences de la nouvelle méthode de répartition des droits à indemnité de départ en retraite des salariés.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2.8 de l'annexe aux comptes annuels décrit le mode de reconnaissance du chiffre d'affaires en fonction des différents types de revenus. Nos travaux ont consisté à apprécier, sur la base de tests, le bien-fondé et la correcte application des méthodes mentionnées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 21 avril 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Carine Malval

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	124 270	79 807	44 463	42 582
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				147
Autres immobilisations corporelles	1 283 509	472 448	811 061	215 354
Immobilisations en cours	32 419		32 419	10 000
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	3 308 724		3 308 724	3 308 724
Créances rattachées à des participations	1 026 824	11 849	1 014 975	788 900
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	87 591		87 591	50 391
ACTIF IMMOBILISÉ	5 863 337	564 103	5 299 234	4 416 097
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production :				
- De biens				
- De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	153 102		153 102	120 072
Créances				
Clients et comptes rattachés	7 804 582	12 289	7 792 292	11 736 190
Autres	1 254 983		1 254 983	2 064 806
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres	4 521 123	1 707 411	2 813 712	3 556 396
Autres titres				
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	7 699 058		7 699 058	6 505 487
Charges constatées d'avance	267 631		267 631	300 774
ACTIF CIRCULANT	21 700 479	1 719 700	19 980 778	24 283 725
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				4 077
TOTAL ACTIF	27 563 816	2 283 804	25 280 012	28 703 899

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2022	Du 01/01/2021
	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 305 330	305 330	305 330
Prime d'émission, de fusion, d'apport	9 894 428	9 818 791
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves :		
- Légale	30 533	30 300
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau	2 932 403	1 005 289
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 000 575	1 923 702
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	14 163 268	13 083 411
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour :		
- Risques		4 077
- Charges	146 066	202 104
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	146 066	206 181
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Au près des établissements de crédit	2 044 091	1 695 648
- Financières diverses	22 190	22 190
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	2 318 433	2 048 723
Dettes :		
- Fiscales et sociales	983 671	1 792 899
- Sur immobilisations et comptes rattachés	34 724	33 833
Autres dettes	3 318 765	6 701 734
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 870 768	2 945 366
EMPRUNTS ET DETTES	10 592 643	15 240 394
Écarts de conversion passif	378 035	173 913
TOTAL PASSIF	25 280 012	28 703 899

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue :				
- De biens				
- De services	9 874 829	1 954 078	11 828 907	11 032 917
Chiffre d'affaires net	9 874 829	1 954 078	11 828 907	11 032 917
Production :				
- Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			2 294	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			52 393	102 312
Autres produits			923 808	932 800
PRODUITS D'EXPLOITATION			12 807 402	12 068 029
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			9 001 632	9 139 825
Impôts, taxes et versements assimilés			55 445	62 702
Salaires et traitements			1 130 513	1 204 443
Charges sociales			461 476	493 082
- Amortissements sur immobilisations			170 637	117 528
Dotations aux :				
- Dépréciations sur immobilisations				
- Dépréciations sur actif circulant			637	793
- Provisions pour risques et charges				
Autres charges			14 821	16 222
CHARGES D'EXPLOITATION			10 835 161	11 034 594
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 972 240	1 033 436
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			5 574	2 823
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			11 443	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			4 077	22 928
Différences positives de change			98	1 756
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				112 579
PRODUITS FINANCIERS			21 193	140 086
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			1 707 417	15 920
Intérêts et charges assimilées			98 148	94 334
Différences négatives de change			24	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			163 031	29 171
CHARGES FINANCIÈRES			1 968 621	139 425
RÉSULTAT FINANCIER			-1 947 428	661
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			24 812	1 034 097

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		11 271
PRODUITS EXCEPTIONNELS		11 271
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		1
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		1
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		11 270
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-975 763	-878 335
TOTAL DES PRODUITS	12 828 594	12 219 386
TOTAL DES CHARGES	11 828 019	10 295 685
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	1 000 575	1 923 702

STREAMWIDE SA – Comptes statutaires annuels au 31 décembre 2022

• Bilans aux 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021

(En K€)	31-déc.-22	31-déc.-21	31-déc.-22	31-déc.-21	
Immobilisations incorporelles	44	43	305	305	Capital social
Immobilisations corporelles	843	225	12 858	10 854	Réserves
Immobilisations financières	4 412	4 148	1 001	1 924	Résultat
ACTIFS IMMOBILISES	5 299	4 416	14 164	13 083	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Stocks	-	-	146	206	Provisions
Créances clients	7 792	11 736	2 066	1 718	Emprunts et dettes financières
Autres créances	1 408	2 190	2 318	2 049	Dettes fournisseurs
Valeurs mobilières de placement	2 814	3 556	984	1 793	Dettes fiscales et sociales
Trésorerie	7 699	6 505	3 354	6 736	Autres dettes
Charges constatées d'avance	268	301	1 871	2 945	Produits constatés d'avances
			377	174	Ecart de conversion passifs
ACTIFS CIRCULANTS	19 981	24 288	11 116	15 621	TOTAL DETTES
TOTAL ACTIFS	25 280	28 704	25 280	28 704	TOTAL PASSIFS

• Comptes de résultat 2022 et 2021

(En K€)	31-déc.-22	31-déc.-21
Ventes de services	11 829	11 033
Ventes de marchandises	-	-
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	11 829	11 033
Reprises prov / transfert de charge	54	102
Autres produits	924	934
Achats de marchandises	-	-
Variation de stocks	-	-
Charges externes	-9 002	-9 140
Impôts et taxes	-54	-63
Charges de personnel	-1 592	-1 697
Dotations aux amortissements	-171	-118
Dotations aux provisions	-1	-1
Autres charges	-15	-16
RESULTAT EXPLOITATION	1 972	1 034
Produits financiers	21	140
Charges financières	-1 968	-139
RESULTAT FINANCIER	-1 947	1
Produits exceptionnels	-	11
Charges exceptionnelles	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	11
Impôts sur les bénéfices	976	878
RESULTAT NET	1 001	1 924

- Annexes aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022

Les notes et tableaux de la présente annexe font partie intégrante des comptes annuels. L'exercice social, d'une durée de 12 mois, couvre la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

- Total du bilan :	25.280.012 €
- Résultat net (bénéfice) :	1.000.575 €

I GENERALITES

1.1 Présentation de l'activité

La société STREAMWIDE SA a démarré son exploitation le 25 janvier 2001. Elle a pour activité historique l'édition de logiciels destinés aux opérateurs télécoms fixes ou mobiles et aux fournisseurs de contenus à valeur ajoutée. Ces logiciels fonctionnent sur des serveurs standards et permettent aux clients de fournir à leurs abonnés des services à valeur ajoutée dans le domaine de la téléphonie et de la vidéo téléphonie. La Société développe également, depuis quelques années, des solutions applicatives tout en un de communication sécurisée en environnements critiques et de management de process, permettant ainsi aux entreprises et administrations de simplifier leur communication tout en numérisant leur activité de manière sécurisée. Ces dernières solutions logicielles s'adressent à des marchés à fort potentiel et représentent maintenant un relais de croissance significatif pour la Société.

La Société détient également les titres des différentes filiales formant le Groupe STREAMWIDE (notamment STREAMWIDE France, STREAMWIDE Inc, STREAMWIDE Romania, STREAMWIDE Beijing, STREAMWIDE Tunisia et STREAMWIDE Singapore).

La Société a été admise sur le marché Growth d'Euronext Paris (ex Alternext) le 16 novembre 2007.

1.2 Évènements significatifs de l'exercice

Contexte économique mondial :

L'épidémie de la Covid-19, déclarée par l'Organisation Mondiale de la Santé comme une pandémie le 11 mars 2020, et les opérations militaires en Ukraine commencées le 24 février 2022 ont entraîné des perturbations économiques mondiales et notamment un niveau d'inflation élevé et des taux d'intérêts en hausse.

L'activité du Groupe n'a pas été impactée, de façon directe ou significative, par ces évènements.

Risques climatiques :

De par son activité, l'exposition de la Société face aux conséquences du changement climatique à court-terme apparaît limitée et n'a donc pas d'impact significatif sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022.

Autres évènements significatifs :

Le conseil d'administration, conformément aux délégations qui lui ont été données par l'assemblée générale du 30 septembre 2022, a procédé à l'émission de 100.850 bons de souscriptions d'actions (BSA) au prix de 0,75 € chacun. Chaque BSA donne droit à la souscription d'une action de la Société, au prix de 42 €, entre le 23 novembre 2023 et le 23 novembre 2025.

La Société a procédé à la rénovation des locaux qu'elle occupe au 84 rue d'Hauteville 75010 Paris. Les investissements réalisés s'élèvent à environ 695.000 € hors taxes. Ces travaux sont financés à hauteur de 500.000 € par un emprunt Le Crédit Lyonnais souscrit le 14 avril 2022 au taux fixe de 0,80 % et d'une durée de 5 ans (confer paragraphe 3.25 pour les garanties données dans le cadre de cet emprunt).

1.3. Évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice

Le 9 mars 2023, la Société a émis un emprunt obligataire de 5 M€ entièrement souscrit par France Économie Réelle, fonds commun de titrisation, via sa société de gestion Delta Alternative Management. Cet emprunt obligataire est rémunéré au taux fixe de 5,50 % et remboursable in fine le 30 juin 2028 (Confer paragraphe 3.25 pour les garanties données dans le cadre de cet emprunt obligataire).

Concomitamment, la Société a souscrit un emprunt bancaire de 2,5 M€ auprès de La Banque Postale au taux de 3,80 % amortissable en 60 mensualités (confer paragraphe 3.25 pour les garanties données dans le cadre de cet emprunt).

Outre les incertitudes liées à l'évolution de la crise Covid-19 et à l'évolution des opérations militaires en Ukraine, il n'existe pas, à la connaissance de la Société, d'éléments ou évènements susceptibles d'avoir un impact significatif sur sa situation financière, son patrimoine, son résultat et ses activités, autres que ceux déjà pris en compte pour l'arrêté de ses comptes au 31 décembre 2022.

II REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

2.1. Changement de méthode

Conformément à la dernière mise à jour de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 modifiée le 11 novembre 2021, la Société a décidé d'adopter la nouvelle méthode de répartition des droits à indemnité de départ en retraite de ses salariés, en étalant l'engagement sur la période précédant l'âge de départ en retraite générant les droits à cette indemnité de départ en retraite.

Jusqu'alors, la Société étalait l'engagement de manière linéaire sur l'ensemble de la période d'emploi de ses salariés.

Ce changement a conduit à une reprise partielle de la provision existante au 31 décembre 2021 à hauteur de 3.645 €. Cet impact est comptabilisé dans les capitaux propres (confer note 3.8 ci-dessous).

2.2. Traitement comptable des frais d'augmentation du capital

Les frais d'augmentation du capital sont imputés sur le montant des primes d'émission afférentes à l'augmentation à laquelle ils sont liés (Code du commerce article L 232-9).

2.3. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) *Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires :*

Le poste "Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires" est principalement constitué de licences de logiciels acquises. Leur dépréciation est constatée par voie d'amortissements linéaires en fonction de leur durée d'utilisation estimée à un an.

b) *Frais de recherche et développement*

En application des règles relatives aux actifs, les coûts de développement doivent, selon la méthode préférentielle, être immobilisés lorsqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale et qu'ils respectent les critères listés par la réglementation.

La Société n'applique pas la méthode préférentielle. Elle comptabilise les coûts de développement dans les charges de l'exercice.

c) *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur prix d'acquisition majoré des frais accessoires nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

Leur dépréciation est constatée par voie d'amortissements linéaires, en fonction de leur durée d'utilisation estimée.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Installations techniques :	10 ans
- Agencements :	10 ans
- Matériel de bureau et informatique :	3 ans
- Mobilier :	10 ans

d) Option fiscale

Les frais d'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles, représentatifs de droits de mutation, d'honoraires, de commissions, et frais d'actes sont comptabilisés directement en charges.

2.4. Immobilisations financières

Les titres immobilisés sont valorisés au prix d'acquisition et sont éventuellement dépréciés compte tenu de l'utilité que les participations présentent pour la Société, ou de leur valeur probable de négociation.

Option fiscale

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières, représentatifs de droits de mutation, d'honoraires, de commissions, et frais d'actes sont comptabilisés directement en charges.

2.5. Stocks de marchandises

Les stocks de marchandises sont évalués à leur prix d'achat selon la méthode du premier entré / premier sorti.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.6. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, ramenées à leur valeur probable de réalisation par voie de dépréciation en fonction des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

2.7. Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour couvrir des risques nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables et qui ont pu être estimés de manière fiable.

2.8. Reconnaissance du chiffre d'affaires

a) Redevances sur logiciels

Les revenus liés à la cession ou la concession de droits d'accès à la plate-forme STREAMWIDE à des opérateurs de téléphonie, à des fournisseurs d'accès Internet, à des administrations ou à des entreprises, sont comptabilisés à la date de mise à disposition par STREAMWIDE des moyens d'accès (licences d'utilisation).

b) Prestations de services

Le chiffre d'affaires issu des prestations de services, autres que la maintenance, est comptabilisé lorsque les prestations sont exécutées et les services rendus, sur la base de récapitulatifs d'activité et d'acceptation client. Les prestations de maintenance sont comptabilisées prorata temporis en fonction de la période couverte par les prestations.

Le chiffre d'affaires relatif à des prestations réalisées, acceptées et non encore facturées est comptabilisé en factures à établir. Inversement, la fraction de chiffre d'affaires facturée à la clôture de l'exercice et correspondant à une période ultérieure à la date de clôture de l'exercice, est portée au passif du bilan sous la rubrique "Produits constatés d'avance".

c) Ventes de marchandises

Le chiffre d'affaires est enregistré dans le compte de résultat lors du transfert de propriété.

2.9. Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels sont les produits et charges qui résultent d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités de l'entreprise, et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

2.10. Indemnité de départ en retraite

Les modalités de détermination de ces indemnités sont les suivantes :

- Utilisation de la méthode des droits projetés ;
- Age de départ en retraite retenu : 67 ans ;
- Application d'un taux de turn over fort dégressif selon l'âge ;
- Application d'un taux de progression des salaires de 3 % l'an ;
- Actualisation au taux de 3,80 % ;
- Utilisation de la table de mortalité INSEE 2021 ;
- Application de la convention collective "Bureaux d'études techniques".

La formule de calcul est la suivante :

- Droits acquis par le salarié (x) probabilité pour l'entreprise de verser ces droits (x) actualisation (x) coefficient de charges sociales.
- Le calcul des droits acquis par le salarié correspond à : pourcentage du salaire annuel brut estimé en fin de carrière, en fonction de l'ancienneté finale.
- La probabilité pour l'entreprise de verser les droits s'établit comme suit : probabilité de rester en vie (x) probabilité de rester dans l'entreprise.

L'indemnité de fin de carrière est appréciée pour toutes les personnes bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée, présentes à la clôture de l'exercice.

L'engagement de la Société, ainsi déterminé, s'élève à 146.066 € au 31 décembre 2022, contre 202.104 € au 31 décembre 2021. Il est comptabilisé en provision pour charges.

2.11. Intégration fiscale

La Société a opté avec sa filiale STREAMWIDE France pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1^{er} janvier 2012.

L'économie d'impôt, ou la charge d'impôt supplémentaire, égale à la différence entre la somme des impôts qui auraient dû être versés par chacune des sociétés du Groupe, si elles avaient payé elles-mêmes leur impôt, et l'impôt versé en raison du résultat d'ensemble, constitue pour la société tête du groupe fiscal (STREAMWIDE SA) un profit ou une charge enregistré au poste "Impôts sur les bénéficiaires".

III COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS ET AUTRES INFORMATIONS

3.1. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes

En €	31/12/2021	Augmenta- tions	Diminutions	31/12/2022
Logiciels	245 710	38 823	160 263	124 270
Total	245 710	38 823	160 263	124 270

Amortissements

En €	31/12/2021	Dotations	Diminutions	31/12/2022
Logiciels	203 128	36 942	160 263	79 807
Total	203 128	36 942	160 263	79 807

Valeurs nettes

En €	31/12/2021	31/12/2022
Logiciels	42 582	44 463
Total	42 582	44 463

3.2. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

En €	31/12/2021	Augmenta- tions	Diminutions	31/12/2022
Installations techniques	45 724		45 724	0
Agencements	106 132	513 159		619 291
Matériel de bureau et informatique	492 197	38 962	45 573	485 585
Mobilier	10 532	177 136	9 035	178 633
Immobilisations en cours	10 000	723 240	700 820	32 419
Total	664 584	1 452 496	801 152	1 315 928

Amortissements

En €	31/12/2021	Dotations	Diminutions	31/12/2022
Installations techniques	45 577	147	45 724	0
Agencements	76 121	25 403		101 524
Matériel de bureau et informatique	307 400	99 139	45 573	360 966
Mobilier	9 986	9 007	9 035	9 958
Total	439 083	133 696	100 331	472 448

Valeurs nettes

En €	31/12/2021	31/12/2022
Installations techniques	147	0
Agencements	30 011	517 767
Matériel de bureau et informatique	184 797	124 620
Mobilier	546	168 675
Immobilisations en cours	10 000	32 419
Total	225 501	843 480

3.3. Tableau des filiales et participations

Filiales	Pays	Pourcentage de détention	31/12/2022		31/12/2021	
			Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres
Streamwide Romania	Roumanie	100,00%	40 000	40 000	40 000	40 000
Beijing Streamwide	Chine	100,00%	213 275	213 275	213 275	213 275
Streamwide Inc	Etat-Unis	100,00%	1	1	1	1
Streamwide France	France	100,00%	3 050 518	3 050 518	3 050 518	3 050 518
Streamwide Tunisie	Tunisie	99,99%	4 865	4 865	4 865	4 865
Streamwide UK Limited	Royaume Uni	100,00%	1	1	1	1
Streamwide PTE LTD	Singapour	100,00%	65	65	65	65
Total			3 308 724	3 308 724	3 308 724	3 308 724

La filiale STREAMWIDE UK Limited n'a toujours pas démarré son activité au 31 décembre 2022, il est prévu de procéder à sa dissolution. L'avance en compte courant de 11.849 € consenti par la Société à cette filiale est entièrement dépréciée au 31 décembre 2022.

Les titres de participation et les comptes courants des autres filiales ne sont pas dépréciés, aucune perte de valeur n'ayant été identifiée au 31 décembre 2022.

Les informations relatives aux principales filiales sont les suivantes :

Dernier exercice clos (en €)	StreamWIDE	StreamWIDE	StreamWIDE	StreamWIDE	StreamWIDE	StreamWIDE
	Romania	Beijing	Inc	France	Tunisie	PTE LTD
Capital	40 000	213 275	1	3 050 518	4 865	65
Capitaux propres	768 059	85 957	-2 309 724	4 655 830	718 348	-39 089
Résultat net comptable	21 354	2 434	-501 390	557 669	166 557	41 245
Chiffre d'affaires	3 924 194	243 829	1 351 742	6 429 725	2 034 675	68 612
Avances consenties à la filiale	241 281		609 897			150 358
Dépréciation des avances consenties						
Avances reçus de la filiale				3 228 166		
Cautions et avals fournis						
Dividendes encaissés au cours de l'exercice						

Le résultat net comptable et le chiffre d'affaires des filiales sont convertis au cours moyen.

Le capital des filiales est mentionné au cours historique, soit au montant figurant dans les comptes de STREAMWIDE SA au poste participations (filiales détenues à 100 % depuis leur création).

Les autres éléments sont convertis au cours de clôture constaté au 31 décembre 2022.

3.4. Stocks de marchandises

Il n'existe aucun stock de marchandise au 31 décembre 2022.

3.5. État des créances et des dettes

Créances

En €	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	1 026 824		1 026 824
Autres immobilisations financières	87 591		87 591
Clients douteux ou litigieux	12 559		12 559
Autres créances clients	7 792 022	7 792 022	
Personnel et comptes rattachés	1 450	1 450	
Organismes sociaux	0	0	
Impôt sur les bénéfices	935 126	935 126	
Taxe sur la valeur ajoutée	268 396	268 396	
Autres impôts taxes et versements assimilés	229	229	
Débiteurs divers	1 409	1 409	
Groupe et associés	48 373	48 373	
Charges constatées d'avance	267 631	221 299	46 332
Total	10 441 610	9 268 304	1 173 306

Les créances "Groupe et associés" correspondent au compte courant d'intégration fiscale de la société STREAMWIDE France.

Les créances au titre de l'impôt sur les bénéfices sont essentiellement représentées par les sommes à recevoir au titre du Crédit d'Impôt en faveur de la Recherche :

Périodes (en €)	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
Exercice 2020	849 716		849 716	0
Exercice 2021	880 532		880 532	0
Exercice 2022		875 731		875 731
Total	1 730 248	875 731	1 730 248	875 731

Le Crédit d'Impôt Recherche 2022 fera l'objet d'une demande de remboursement conformément aux dispositions prévues pour les PME au sens communautaire.

Dettes

En €	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès établi crédit	2 044 091	525 954	1 518 137	
Emprunts et dettes financières divers	22 190			22 190
Fournisseurs et comptes rattachés	2 318 433	2 318 433		
Personnel et comptes rattachés	109 307	109 307		
Organismes sociaux	71 289	71 289		
Taxe sur la valeur ajoutée	786 424	786 424		
Autres impôts et taxes	16 652	16 652		
Dettes sur immobilisations	34 724	34 724		
Groupe et associés	3 318 765	3 318 765		
Produits constatés d'avance	1 870 768	1 643 180	227 588	
Total	10 592 643	8 824 728	1 745 725	22 190

Les dettes "Groupe et associés" correspondent au compte courant envers la filiale STREAMWIDE France qui enregistre les opérations d'exploitation entre les deux sociétés.

3.6. Créances et dettes représentées par des effets de commerce

Le bilan ne comprend aucune créance et/ou dette de cette nature.

3.7. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

En €	31/12/2022	31/12/2021
Actions propres (contrat de liquidité)	175 499	247 813
Actions propres (programme de rachat)	4 345 624	3 308 583
Dépréciation des actions auto détenues	-1 707 411	
Total actions propres	4 521 123	3 556 396
Valeur liquidative	2 813 712	3 621 910

L'Assemblée Générale du 29 juin 2009 de la société STREAMWIDE SA a délégué au conseil d'administration la mise en place d'un programme de rachats d'actions dans le cadre d'un contrat de liquidité pour l'animation du marché du titre de la Société. L'Assemblée générale du 24 juin 2016 a renouvelé cette autorisation et a élargie cette autorisation aux rachats d'actions pour la mise en place de tout plan d'options d'achat d'actions de la Société et aux rachats d'actions en vue de l'attribution ou de la cession d'actions aux dirigeants mandataires sociaux et salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées au titre de leur participation aux fruits de l'expansion, ou pour l'annulation de tout ou partie des actions rachetées. L'Assemblée générale du 24 juin 2022 a reconduit cette autorisation pour une durée de 18 mois.

Le nombre d'actions propres détenues au 31 décembre 2022 s'élève à 170.528, soit 5,59% du total des actions de la Société. Une dépréciation de 1.707 K€ a été constatée pour ramener la valeur brute d'acquisition des actions à leur valeur d'inventaire au 31 décembre 2022.

Les comptes de liquidité associés (ouverts auprès de la banque Oddo) présentent un solde de 219.930 € au 31 décembre 2022.

Le solde du poste "Disponibilités" au 31 décembre 2022 est composé de comptes courants bancaires ouverts auprès de HSBC (2.975.694 €), LCL (445.860 €) et de la Société Générale (46.132 €). Il est également composé de comptes à terme auprès de HSBC (4.000.000 €) et d'intérêts courus à recevoir (11.443 €).

3.8. Provisions pour risques et charges

En €	31/12/2022	31/12/2021
Provision indemnité fin de carrière	146 066	202 104
Provision pour perte de change		4 077
Total	146 066	206 181

L'utilisation des provisions s'analyse comme suit :

En €	Montant 31/12/2021	Dotations	Reprises		Capitaux propres	Montant 31/12/2022
			Utilisée	Non utilisée		
Provision indemnité fin de carrière	202 104			52 393	3 645	146 066
Provision pour perte de change	4 077		4 077			0
Total	206 181	0	4 077	52 393	3 645	146 066

3.9. Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer

En €	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts et dettes auprès des établ crédit	5 435	2 648
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 533 992	1 155 134
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 263	1 265
Dettes fiscales et sociales	142 988	189 146
Autres dettes	90 599	85 375
Total	1 783 278	1 433 569

Produits à recevoir

En €	31/12/2022	31/12/2021
Créances rattachées à des participations	13 439	7 865
Créances clients et comptes rattachés	3 051 097	2 926 341
Autres créances	1 637	1 170
Total	3 066 173	2 935 376

3.10. Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance

En €	31/12/2022	31/12/2021
Charges d'exploitation	267 631	300 774
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	267 631	300 774

Produits constatés d'avance

En €	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation	1 870 768	2 945 366
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	1 870 768	2 945 366

Les produits constatés d'avance ne sont pas, par nature, récurrents. Leur évolution ne peut donc pas être mise en relation directe avec le niveau d'activité mais seulement avec le calendrier de certaines commandes et des facturations liées.

3.11 Ventilation du chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

En €	31/12/2022			31/12/2021		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises			0			0
Redevances sur logiciels	6 318 706	185 170	6 503 876	5 344 546	438 474	5 783 020
Services	2 729 966	1 768 908	4 498 874	3 456 420	1 026 351	4 482 772
Prestations groupe	826 157		826 157	767 125		767 125
Total	9 874 829	1 954 078	11 828 907	9 568 092	1 464 825	11 032 917

3.12. Intégration fiscale

La Société a opté, avec sa filiale STREAMWIDE France, pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1^{er} janvier 2012.

Au 31 décembre 2022, l'imposition propre à STREAMWIDE France, comptabilisée en produit par la Société, en diminution du poste "impôts sur les bénéfices", s'élève à 91.365 €.

3.13. Ventilation de l'impôt sur les sociétés

En €	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat courant avant impôt	24 812		24 812
Résultat exceptionnel			0
Crédit d'impôt recherche		875 731	875 731
Crédit d'impôt mécénat		6 000	6 000
Crédit d'impôt famille		2 667	2 667
Intégration fiscale filiale		91 365	91 365
Total	24 812	975 763	1 000 575

3.14. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

La situation fiscale différée, non comptabilisée, se traduit par un allègement de la dette future d'impôt.

En €	Bases	Impôt à 25 %
Provision indemnité fin de carrière	146 066	36 517
Ecart de conversion passif	378 035	94 509
Total	524 101	131 025

Les déficits du groupe d'intégration fiscale en report au 31 décembre 2022 s'élèvent à 6.984.700 €. La Société n'a plus de déficits nés antérieurement à l'intégration fiscale.

3.15. Résultat exceptionnel

La Société n'a pas réalisé de résultat exceptionnel sur l'exercice 2022.

3.16. Évolution des capitaux propres et du capital social

a) Évolution des capitaux propres avant résultat 2022

En €	Capital	Prime d'émission	Réserves et report à nouveau	Résultat 2021	Total
Situation au 31 décembre 2021	305 330	9 818 791	1 035 589	1 923 702	13 083 411
Affectation du résultat 2021			1 923 702	-1 923 702	0
Emission de BSA		75 638			75 638
Changement de méthode PIDR			3 645		3 645
Situation au 31 décembre 2022	305 330	9 894 428	2 962 936	0	13 162 694

b) Évolution du capital social

Le capital social, entièrement libéré, est composé de 3.053.298 actions de 0,1 euro chacune de valeur nominale, négociables sur le marché Growth d'Euronext Paris, comme au 31 décembre 2021.

Le conseil d'administration, conformément aux délégations qui lui ont été données par l'assemblée générale du 30 septembre 2022, a procédé à l'émission de 100.850 bons de souscriptions d'actions (BSA).

Nature des BSA	Nombre de BSA émis	Prix de souscription des BSA	Période de conversion en actions (4)	Nombre de BSA pour une action	Prix de souscription des actions
BSAANE 2022-1 (1)	87 130	0,750 €	Du 23/11/2023 au 23/11/2025	1	42 €
BSAANE 2022-1 Bis (1)	3 000	0,750 €	Du 23/11/2022 au 23/11/2025	1	42 €
BSAANE 2022-2 (2)	10 720	0,750 €	Du 23/11/2023 au 23/11/2025	1	42 €

(1) Emission au profit des cadres, dirigeants et salariés de la société et des sociétés liées

(2) Emission au profit de bénéficiaires dénommés (prestataires et consultants)

Le prix de souscription des BSA a été inscrit au poste "Prime d'émission" pour 75.637 €.

3.17. Emprunts bancaires

Emprunt HSBC :

Le 23 juillet 2020, la banque HSBC a consenti à la Société un prêt garanti par l'Etat (PGE), d'un montant de 1.693.000 €.

Le remboursement de cet emprunt était au départ in fine le 8 août 2021, avec la possibilité à cette échéance de le prolonger pour une durée de 1 à 5 ans.

Par avenant du 28 avril 2021, la Société a opté pour la prolongation de cet emprunt pour une durée de 5 ans avec un remboursement en 16 trimestrialités (la première le 5 novembre 2022 et la dernière le 5 août 2026).

À compter de sa prolongation de 5 ans, cet emprunt est rémunéré au taux fixe de 0,29 % l'an. A cette rémunération s'ajoute une commission de garantie de 0,50 % les deux premières années et de 1 % les années suivantes.

Emprunt Le Crédit Lyonnais (LCL) :

Le 15 avril 2022, la banque LCL a consenti à la Société un emprunt de 500.000 € au taux fixe de 0,80 %, remboursable en 20 trimestrialités (la première le 18 juillet 2022 et la dernière le 18 avril 2027).

3.18. Frais de développement

Les frais de développement comptabilisés en charge de l'exercice (qui auraient été activés si la Société appliquait la méthode préférentielle) s'élèvent à 5.724.801 €, contre 6.136.107 € pour l'exercice précédent.

3.19. Écarts de conversion

Les écarts de conversion actifs et passifs s'analysent comment suit :

En €	31/12/2022		31/12/2021	
	Ecarts actifs	Ecarts passifs	Ecarts actifs	Ecarts passifs
Comptes clients		337 221		153 946
Comptes fournisseurs		1 831		1 987
Comptes courants		38 983	4 077	17 980
Total	0	378 035	4 077	173 913

3.20. Transferts de charges

La Société n'a pas enregistré d'opérations de cette nature sur l'exercice 2022.

3.21. Identité de la société consolidante

STREAMWIDE SA n'est pas consolidée par une autre entité. Elle est la société mère du Groupe consolidé.

3.22. Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux

Les rémunérations des membres du conseil d'administration, pour leurs fonctions de mandataires sociaux, s'élèvent à 250.404 € bruts au titre de l'exercice 2022, contre 253.777 € pour l'exercice 2021.

3.23. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes s'établissent à 23.000 € HT (contre 22.000 € HT en 2021) au titre de la certification des comptes statutaires de la Société et des autres vérifications requises par les textes légaux et réglementaires.

3.24. Effectif moyen

Catégories	31/12/2022	31/12/2021
Cadres	10	11
Total	10	11

3.25. Opérations hors bilan

3.25.1. Engagements financiers

a) *Garanties données sur l'emprunt Le Crédit Lyonnais (LCL)*

Le financement est consenti en considération de la détention par BE2TEL (P. Béglin) et OKHEMA (L. Gaichies), ensemble ou séparément, directement ou indirectement, d'une fraction du capital de la Société lui conférant la majorité des droits de vote dans les assemblées générale de la Société. Dans le cas où cette condition ne serait pas maintenue, LCL serait en droit d'exiger le remboursement immédiat de l'emprunt.

Au 31 décembre 2022 la condition de détention des droits de vote est respectée, les sociétés BE2TEL et OKHEMA détenant ensemble 78,43 % des droits de vote.

b) *Garanties données sur l'emprunt obligataire émis postérieurement à la clôture en mars 2023*

Nantissement de 66,67 % des titres financiers composant à tout moment le capital social de la société STREAMWIDE France, détenue à 100 % par STREAMWIDE SA.

c) *Garanties données sur l'emprunt La Banque Postale souscrit postérieurement à la clôture en mars 2023*

Nantissement de 33,33 % des titres financiers composant à tout moment le capital social de la société STREAMWIDE France, détenue à 100 % par STREAMWIDE SA.

Cet emprunt bénéficie également d'une contre garantie Bpifrance, à hauteur de 40 % de son montant.

d) *Garanties données en faveur des clients*

La Société n'a aucun engagement de cette nature au 31 décembre 2022.

3.25.2. Autres opérations non inscrites au bilan

La société n'a conclu aucune opération de cette nature.

3.26. Éléments concernant les entreprises liées et les participations

En €	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		3 308 724
Créances rattachées à des participations		1 026 824
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		4 484 566
Autres créances		48 373
Capital souscrit non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		22 190
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 850 954
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		3 318 765
<hr/>	<hr/>	<hr/>
Produits financiers		5 574
Charges financières		90 599
<hr/>	<hr/>	<hr/>

3.27. Informations sur les transactions avec les parties liées

L'information sur les transactions réalisées avec les parties liées n'est pas communiquée conformément aux dispositions de l'article R.123-198 du code de commerce :

- Les filiales sont toutes détenues à 100 %.
- Aucune opération de cette nature n'existe avec les actionnaires et/ou les dirigeants.